

# Règlement de consultation

## Appel à prestations pour la réalisation de films pour le Parc naturel régional de Brière autour de la thématique des Atlas de la biodiversité communale

**Date et heure limites de remise des offres :  
Mardi 23 avril 2019 à 15h00**

**Maître d'ouvrage :**

Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière  
Île de Fédrun  
214 rue du Chef de l'Île  
44720 SAINT JOACHIM

Tel. 02 40 91 68 68

Web. [www.parc-naturel-briere.fr](http://www.parc-naturel-briere.fr)

Personnes techniques :

Yann Lozachmeur , chargé d'opération Atlas biodiversité communales

Mail : [y.lozachmeur@parc-naturel-briere.fr](mailto:y.lozachmeur@parc-naturel-briere.fr)

Tiphaine Thudor, chargée de communication

Mail : [t.thudor@parc-naturel-briere.fr](mailto:t.thudor@parc-naturel-briere.fr)



Une autre vie s'invente ici



## **1. Objet du marché**

### **1.1 *Objet de la consultation***

Le Syndicat mixte du Parc souhaite confier la réalisation d'un film sur la valorisation de la biodiversité ordinaire et remarquable autour de la thématique des Atlas de la biodiversité communale.

### **1.2 *Conditions de participation des concurrents***

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. En cas de groupement, celui-ci sera solidaire conformément aux dispositions du code des marchés publics.

## **2. Conditions de la consultation**

### **2.1 *Délai d'exécution***

Le délai d'exécution est fixé au regard du calendrier détaillé à l'article 1.5 du cahier des clauses particulières.

### **2.2 *Variantes obligatoire***

Le marché prévoit des variantes obligatoires : une production possible de films complémentaires à une échelle communale, suivant la trame de l'ouvrage demandé.

### **2.3 *Délai de validité des offres***

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **2.4 *Les modalités de paiement***

Le paiement se fera, par mandat administratif, sur présentation de facture. Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures.

### **2.5 *Conditions particulières d'exécution***

Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution dont le détail est indiqué dans le cahier des clauses particulières.

### **3. Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- ✓ Le présent règlement de consultation,
- ✓ Le cahier des clauses particulières,
- ✓ Le DC1, DC2.

### **4. Présentation de la candidature et de l'offre**

L'offre sera entièrement rédigée en langue française et exprimée en Euro et en HT.

Chaque candidat produira un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Le DC1 ou lettre de candidature,
- ✓ Le DC2 ou déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement,
- ✓ Les références concernant les capacités professionnelles et techniques de l'entreprise,
- ✓ Une note technique répondant au cahier des clauses techniques particulières permettant de juger de l'offre selon les critères énoncés dans le présent règlement de consultation
- ✓ Une proposition financière détaillée distinguant bien la tranche ferme, et les variantes obligatoires correspondant à la note méthodologique.
- ✓ Le cahier des clauses techniques particulières paraphé et signé,

### **5. Les critères de jugement des offres**

Les offres recevables seront classées selon les critères ci-dessous, de façon à dégager l'offre la plus avantageuse.

L'offre sera évaluée en fonction, des critères suivants:

Qualité technique, contenu de la proposition et références : 70 %

Prix forfaitaire et sa décomposition : 30 %

Les offres peuvent être remises par dépôt contre récépissé ou envoyées par la poste en recommandé avec accusé de réception au plus tard **23 avril 2019 à 15h** à l'adresse suivante.

Parc naturel régional de Brière  
Monsieur le Président  
214, rue du Chef de l'Île  
44720 Saint-Joachim

Les offres des entreprises devront être sous pli cacheté et l'enveloppe extérieure portera les mentions « films ABC » et « ne pas ouvrir ». Le pli devra contenir les pièces prévues au règlement de consultation.

### **6. Date de publication de l'offre**

Le 2 avril 2019

## **7. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

**23 avril 2019 à 15h**

## **8. Renseignements complémentaires**

Pour tout renseignement, contacter le

Parc naturel régional de Brière  
214, rue du Chef de l'Île  
44720 Saint-Joachim  
Tel : 02 40 91 68 68

Personne à contacter :

Yann Lozachmeur , chargé d'opération Atlas biodiversité communales

Mail : [y.lozachmeur@parc-naturel-briere.fr](mailto:y.lozachmeur@parc-naturel-briere.fr)

Tel. 07 50 66 47 37

Tiphaine Thudor – chargée de communication

Tel. 02 40 91 68 68 LD : 68 64.

Mail : [t.thudor@parc-naturel-briere.fr](mailto:t.thudor@parc-naturel-briere.fr)

